

Entrez une forme [c] Chercher

C, subst. masc.

I.- 3e lettre et 2e consonne de l'alphabet. (Un) C majuscule ou (un) grand C; (un) c minuscule ou (un) petit c; (un) ç cédille appelé plus rarement dans la langue de l'imprimerie (un) c à queue (cf. Lar. 19e, Lar. 20e).

- [P. anal. de forme]
- Loc. fam. Faire un c dans une tarte. „Y mordre à même, ce qui y produit une échancrure semi-circulaire en forme de c`` (Lar. 19e).

II.- Signe graphique employé comme abréviation et comme sigle.
- Typologie générale. Se présente généralement sous les formes suivantes :
- C seul.

- C suivi de signes de ponctuation ou de signes conventionnels (point, points de suspension, étoile). C peut encore être traversé d'une barre verticale ou être surmonté d'une couronne.

- C signe combiné avec d'autres de même valeur (ex. : DC pour six cents).

- C combiné avec des lettres ordinaires sans signe de séparation ou avec signe de séparation (point, barre oblique).

A.- Employé comme abréviation. Entrant en argot et dans les langues techniques dans la combinaison d'un certain nombre d'appellations désignées par leurs initiales.

1. Arg. C... pour con par euphémisme. Être c... comme la lune. „Être stupide`` (FRANCE 1907) : (...) et je vais, bras ballants, sans limite et sans but, ainsi qu'un fiacre à l'heure. Pâle, à jeun, et trouvé trop c... par Gill qui pleure. VERLAINE, Œuvres poét. complètes, Paris, Gallimard, 1962 [1896], p. 150.

2. ARITHM. (notation rom.) Signifie cent. Placé avant la lettre D signifiant cinq cents, sa valeur entre en déduction. Placé après la lettre D sa valeur s'ajoute (cf. LE CLÈRE 1960).

3. COMM. Signifie compte ou centime; c/c : compte courant; c/o : compte ouvert; m/c : mon compte; v/c : votre compte; C^{ie}: Compagnie. (C^oétant un emprunt à l'anglais).

4. MUS., dans le domaine du chant. Signifie canto; C.B. : col basso (avec la basse); D.C. : Da capo (du commencement) (cf. ROUGNON 1935).

5. SC. HUM.
a) HISTOIRE
- [En tête des diplômes et des chartes] Signifie Christus (cf. BESCH. 1845, Lar. 19e, Lar. 20e).

- [Sur les Fastes et Calendriers] Marque le jour des Comices (cf. Ac. Compl. 1842, BESCH. 1845, Lar. 19e et GUÉRIN 1892).

b) LOG. La lettre C : „.... placée au commencement d'un nom de syllogisme marque qu'il peut-être ramené à celarent; dans le corps du nom, qu'il ne peut se ramener à la première figure qu'au moyen d'un raisonnement par l'absurde`` (LAL. 1968).

6. TURFISME. Signifie casaque. C. blanche, C. abricot (cf. Lar. 19e et Nouv. Lar. ill.).

B.- Employé comme sigle (entrant dans la combinaison d'une suite d'initiales désignant des titres ou des raisons sociales).

1. HIST. S.M.C. : Sa Majesté Catholique (Roi d'Espagne); S.M.T.C. : Sa Majesté Très Chrétienne (Roi de France).

2. RELIG. (N.S.)J.-C. : (Notre Seigneur) Jésus-Christ.

Rem. Usages 1 et 2 attestés dans BESCH. 1845, Lar. 19e, Lar. 20e.

3. Domaine du protocole. Suivi d'une étoile, désigne un commandeur de la Légion d'honneur (cf. QUILLET 1965).

III.- Signe employé comme symbole (C désignant par analogie ou par convention une chose ou une opération).

A.- SC. EXACTES

1. C, 3e élément d'une série. (Ex. : le dossier C; le rayon C, etc.). Ainsi dans le domaine de la marine le pavillon C est le 3e pavillon du code international de signaux, qui, hissé seul signifie : « oui » (cf. GRUSS 1952). Anciennement dans le Calendrier, C désigne la 3e des nundinales, la 3e des dominicales et aussi le mardi (3e jour de la semaine) (cf. Ac. Compl. 1842, BESCH. 1845, Lar. 19e, Lar. 20e).

2. MATHÉMATIQUES
a) ARITHM. Désigne l'ensemble des nombres complexes (cf. CHAMB. 1970).

b) ALGÈBRE. Désigne une [3e] quantité supposée connue au même titre que a ou b.

c) GÉOM. et TRIGONOMÉTRIE. C (majuscule) désigne généralement le sommet d'un angle; c (minuscule) un côté d'une figure. Ainsi le triangle ABC est défini par les trois sommets des angles qu'il contient.

B.- SC. DE LA NATURE

1. BOT. Désigne les capsules dans les formules florales françaises (cf. GATIN 1965).
- C (la C) désigne la cocaïne dans la langue des trafiquants (cf. SANDRY-CARR. Drogue 1963).

2. CHIMIE
- C = Carbone. En association avec d'autres lettres :Ca = calcium; Cl = chlore; Cd = cadmium; Cr = chrome; Co = cobalt; Cu = cuivre.

- Anciennement, C = salpêtre (Cerbère). (cf. Ac. Compl. 1842, BESCH. 1845, Lar. 19e, Nouv. Lar. ill.; cf. aussi CHESN. 1857).

3. MÉD. Désigne le facteur C (cf. GARNIER-DEL. 1958). Symbole du sang capillaire (cf. Méd. Biol. t. 1 1970). Désigne une vitamine.

4. PHYSIQUE
- C (minuscule) : a) Célérité de la lumière. b) Chaleur spécifique des gaz sous pression constante. c) Capacité. d) Constante de torsion.

- C (majuscule) : a) Chaleur spécifique des gaz à volume constant. b) Curie. c) Degré Celsius.

Rem. Cf. LAITIER 1969, p. 29 : „Le nom de nombreuses unités commençant par la lettre c, il convient d'éviter l'emploi abusif de cette lettre pour désigner calorie, candela, coulomb, curie, etc.`` Symboles souvent employés : cal (calorie); cd (candela), C ou Cb (coulomb); ch (cheval-vapeur); cmHg (centimètre de mercure); cps ou cls (cycle par seconde).

5. ZOOL. „Le C doré, noctua C aureum, le C blanc, papilio C album, espèces de papillons`` (LITTRÉ).

Rem. Dans les usages B il s'agit toujours d'initiales.

C.- SC. HUM.

1. PSYCHANAL. (sexologie). C utilisé par Freud pour conscient. On emploie aujourd'hui l'expression Système C (cf. Sexol. 1970).

2. HIST. (numism.). Sur les monnaies françaises anciennes, C marque de la fabrique de Saint-Lô et de Caen, CC de Besançon (cf. Ac. Compl. 1842, Lar. 19e, QUILLET 1965).

D.- ARTS

1. MUSIQUE
- C désigne la mesure à quatre temps 4/4. C traversé par une barre verticale désigne la mesure à deux temps 2/2 (cf. ROUGNON 1935).

- Anciennement

- C pour ut ou do (cf. ROUGNON, 1935; encore attesté dans Ac. Compl. 1842, BESCH. 1845, LITTRÉ, GUÉRIN 1892. Dans Lar. 19e, Lar. encyclop. et dans ROB. à titre historique).

- C dans le plain-chant pour signifier qu'il faut presser le mouvement (cf. Ac. Compl. 1842, BESCH. 1845, et Lar. 19e).

- C : renversé, suivi de deux points l'un sur l'autre désigne la clé de fa (cf. BESCH. 1845. Lar. 19e, LITTRÉ et GUÉRIN 1892).

2. Arts décoratifs. Surmonté d'une couronne est le signe de contrôle exigé par l'édit de mars 1745 (cf. Lar. encyclop.).

PRONONC. ET ORTH. - On prononce [kɑ] ou [sɑ] lorsque c désigne un phonème; on prononce [se] lorsque c désigne la lettre de l'alph., elle-même étant habituellement notée /c/. Le phonème [k] peut se définir comme une „occl. palato-vélaire ou post-palatale ou vélaire``. Le phonème [s] comme une „constrictive pré-dorso-alvéolaire`` (G. STRAKA, Album phonét., Québec, Presses de l'Université Laval; Paris, Klincksieck, 1965, p. 33 et 36). Dans les tableaux qui suivent ne figure pas la prononc. de c des mots étrangers, ni celle des noms propres. À ce sujet et pour compléter les listes de mots, cf. FOUCHÉ Prononc. 1959, pp. 234-236 (c à l'initiale); pp. 323-326 (c à l'intérieur du mot); p. 376, 377 (c à la finale); p. 304, 305 (cc); pp. 326-338 et p. 416, 417 (ch). A.- C à l'initiale se prononce : [k] quand il est suivi des voyelles a, o, œ, u : cabale, corde, cour, cœur, cure; quand il est suivi des consonnes l, r, t : clergé, crédit, ctésiphon. [s] quand il est suivi des voyelles a, o, u et qu'il s'écrit avec une cédille (infra A 3 c) : ça, façon, reçu; quand il est suivi des voyelles e, i ou de y : cerise, ciel, cygne. Rem. 1. FER. Crit. t. 1 1787 : „Quelques-uns mouillent le c devant la diphtongue œu comme dans cœur.`` À ce sujet cf. G. STRAKA, La Prononc. parisienne dans B. de la Faculté des Lettres de Strasbourg, 1952, p. 5 : „En français populaire l'articulation des consonnes k et g, suivies de voyelles antérieures i, e, y, ø et même a ainsi que de [j] se déplace en avant de la cavité buccale à tel point qu'on entend presque les palatales t'???? et d'????`` 2. BESCH. 1845 : „Quelques personnes de province prononcent aussi gravate, gabinet, ganif pour cravate, cabinet, canif. Cette prononciation, qui paraît avoir eu lieu anciennement, est tout à fait hors d'usage aujourd'hui.`` Cf. aussi FER. 1768, FER. Crit. t. 1 1787 et WAILLY 1808, p. 356 qui signalent cette prononc. pour le nom propre Claude [glo:d]. 2. C à la finale se prononce : [k] : lac, sec, tic-tac, soc, suc. Il ne se prononce pas dans des exceptions telles que estomac, tabac, accroc, croc, escroc, raccroc, marc, caoutchouc, clerc, porc. Parfois dans cotignac, dans l'expression de bric et de broc, dans l'interj. cric!, dans croc-en-jambe et encore quelquefois dans arsenic. FER. 1768, FER. Crit. t. 1 1787, WAILLY 1808, p. 356 ajoutent lacs (lacets). Pour WAILLY 1808, p. 351 on peut entendre [k] en cas de liaison : du blanc au noir; franc étourdi; compter de clerc à maître. On prononce donc [do ʔk] quand il commence une phrase (votre maître vous aime, donc [do ʔk] vous devez l'aimer) ou qu'il est suivi d'une voyelle (votre frère est donc [do ʔk] arrivé), mais on prononce [do] devant une consonne (votre frère est donc [do] sorti). 3. C à l'intérieur du mot a) Ne se prononce pas quand il est précédé d'une voyelle et qu'il est suivi de qu : acquérir, acquêt. b) Se prononce [k] quand il est précédé d'une voyelle et suivi d'une consonne. Ce [k] est sourd quand la consonne suiv. est sourde et qu'elle appartient à la syll. suiv. (acné) quand la consonne suiv. est liquide et qu'elle appartient à la même syll. (déclasser, écrire). Ce [k] est sonorisé [k] quand la consonne suiv. n'est pas une liquide et qu'elle appartient à la syll. suiv. (anecdote, anecdotique). À ce sujet cf. G. STRAKA, Respiration et phonation dans B. de la Faculté des Lettres de Strasbourg, 1957, p. 422; quand il est précédé d'une consonne liquide l ou r et suivi des voyelles a, o, u : arcade, alcôve, calcul; quand il est précédé de la consonne s et suivi des voyelles a, o, u : ascaride, biscotte, cul; il se prononce [k] quand il est précédé de la consonne nasale n et suivi des voyelles a, o, u, la voyelle précédant n étant nasalisée : banal, ancolle, vaincu; quand il se trouve placée entre consonnes. En fr. on rencontre les groupes lcm, lcr, rcr, rct, scl, ncl, ncr, nct. La 1e consonne est prononcée dans le cas de l, r, s : sépulcral, mercredi, asclépiade. La 1e consonne est muette dans le cas de n, la voyelle précédente étant nasalisée : distinction, sanctifier, onctueux; quand il se trouve placé entre voyelles. Dans la position intervocalique [k] tend à se sonoriser [k] (cf. G. STRAKA, loc. cit., § 5). On prononce le mot second et ses dérivés seconder, etc., avec [k]. c) C à l'intérieur du mot se prononce [s]. Quand il est précédé des consonnes b, l, r et suivi des voyelles e, i et de y : abcès, alcée, calciner, alcyon, bercer, merci; quand il est précédé de la consonne s et suivi des voyelles e, i ou de y : ascète, conscience, ascyre; quand il est précédé de la consonne nasale n et suivi des voyelles e, i, la voyelle précédant n étant nasalisée : bancelle, encens, ancien; quand il est précédé d'une voyelle et suivi des voyelles e, i ou de y : recevoir, ici, acyclique. B.- CC double 1. Se prononce [k] quand il est précédé d'une voyelle et suivi des voyelles a, o, u : dans la majorité des mots fr. : accabler, accommoder, occulte, etc. Il se prononce [k] ou [kk] double dans des mots savants du type : peccable, succube. Il se prononce [kk] dans des mots savants du type : peccantes, succussion. „Loin de représenter un trait du langage soigné la gémination des consonnes trahit souvent une prononciation tout simplement affectée`` (G. STRAKA, La Prononc. parisienne dans B. de la Faculté des Lettres de Strasbourg, 1952, p. 181); il se prononce [j] quand il est précédé d'une voyelle et suivi des consonnes liquides l, r : acclimater, ecclésial, accroire. 2. Se prononce [ks] quand il est précédé d'une voyelle et suivi des voyelles e, i : accès, accident, succès. Pour FER. Crit. t. 1 1787 le 1er c ne se prononce pas dans succès et il vaudrait mieux ne pas l'écrire. C.- Ch 1. A l'initiale a) Se prononce [j] dans les mots fr. : chat, chercher, chimère, chute. b) Se prononce [k] dans les mots d'orig. gr. : chiromancie, etc. 2. A l'intérieur du mot a) Se prononce [j] quand il est placé entre voyelles. Dans la majorité des mots fr. : achalander, échec, échine. Dans les mots savants terminés par -machie comme : logomachie, taoumachie. Sauf dans des exceptions du type de lysimachie qui se prononce avec [k]; quand il est précédé d'une voyelle et suivi d'une consonne dans les interjections fam. : fichtre!, fouchtra!; quand il est précédé d'une consonne et suivi d'une voyelle dans les groupes suiv. : kch [kj] : bakchich; lch [lj] : colchicacées, colchique, etc.; nch [-j] avec nasalisation de la voyelle précédente : bronche, bronchiole, bronchite, etc. Dans des exceptions du type : bronchial, enchymose, inchoatif, ch se prononce [-k] avec nasalisation de la voyelle précédente; rch [rj] : archard, archée, archevêque, archi-. Dans des exceptions du type : archaïque, archange, archétype, archiepiscopal, orchestre, ch se prononce [k]; quand il est placé entre consonnes dans les groupes suiv. : schk [-j] : puschkinie; schn [jn] : mischnique; quand il est précédé de 2 consonnes et suivi d'1 voyelle dans le groupe ndch [-j] : mandchou (la voyelle précédant n étant nasalisée). On peut entendre plus rarement [-j]; quand il est précédé de schv : eschscholzie. b) Ch intérieur se prononce [k] quand il est placé entre voyelles dans des mots savants fr. : achaine, achéen, achillée, écho. Dans certains mots savants ch peut aussi se prononcer [j]. P. ex. dans : machiavélisme, monachisme, trichine; il se prononce [k] quand il est précédé d'une voyelle et suivi d'une consonne liquide l ou r appartenant à la même syll. (cochlée, isochrome) ou suivi d'une consonne sourde appartenant à la syll. suiv. (achtéomètre, fuchsine, ichthisandre); dans le groupe cch suivi d'une voyelle : bacchanal, bacchante, ecchymose, saccharine; quand il est précédé de la consonne s et suivi d'une voyelle : ascharians, ascharisme, dyschirie, etc., sauf dans des exceptions du type : aschée, bischofite, ischélite; quand il se trouve placé entre consonnes dans les groupes suiv. : nchn [-kn] : splanchnique, splanchnologie avec nasalisation de la voyelle précédant le 1er n; nchr [-kr] : synchrone avec nasalisation de la voyelle précédant n; schr [skr] : eschrologie. 3. Ch à la finale a) Ne se prononce pas dans almanach. b) Se prononce [j] dans des mots turcs ou arabes adoptés par le fr. : bakchich. c) Se prononce [k] dans cromelech, azéradach, krach, varech, auroch, mots d'orig. bret., germ. ou scandinave.

HIST. - A.- Origine de C graphique 1. Qu latin. Représente [kw] de mots comme quare > car; quomodo > comment. [kw] perd très tôt son élément labial devant les vélares o, u. Évolution traduite dans la graphie par l'alternance qu/c attestée dès la fin du IIIe s. dans l'Appendix Probi, registre de Valérius Probus (cf. p. ex. lat. vulg. como pour lat. class. quomodo). P. ext. la perte de l'élément labial de [kw] se produit plus tardivement dans les autres voyelles. Elle n'atteint [kw] qu'avant a que vers la fin du XIe s. (cf. BOURC.-BOURC. 1967, § 137 Hist.). La graphie c pour qu lat. se rencontre dans les plus anc. textes comme la Cantilène de Ste Eulalie du IXe s. (chi pour qui). À ce sujet, cf. BEAUL. t. 1 1927, p. 39 et 40 ainsi que p. 66 et 178. 2. t + yod précédé d'une cons. donnant par palatalisation > [s] sourd écrit c en français, ex. : force > force; linteola > linceul. Évolution anc. datant du milieu du IIe s. (L'Appendix Probi déj. à tersu pour tertiu). Cf. G. STRAKA, R. Ling. rom., 1956, p. 256. Cf. aussi BOURC.-BOURC. 1967, § 147. Pour l'emploi de la graphie c pour figurer [s] cf. BEAUL. t. 1 1927, p. 64. 3. C lat. correspondant au phonème [k] a) C [k] lat. resté intact en français aussi bien pour la prononc. que pour la graphie. - Dans les groupes cl, cr initiaux ou précédés d'une cons. Ex. : clave > clis; credere > croire; circulu > cercle (cf. BOURC.-BOURC. 1967, § 131 et 133). - Lorsque c [k] lat. à l'initiale ou derrière cons. se trouve devant o, u. Ex. : cor > cœur; rancore > rancœur (cf. BOURC.-BOURC. 1967, § 124 et 125). - Lorsque c [k] lat. se retrouve à la finale de mots dont il avait disparu en a. fr. devant s de flexion. Ex. : be(c)cu > bec; sa(c)cu > sac; parc, etc. Pour la restauration de la cons. finale, cf. BEAUL. t. 1 1927, p. 328 et p. 336. Cf. aussi BOURC.-BOURC. 1967, § 128. b) C [k] lat. conservé dans la graphie mais effacé dans la prononc. à la finale de certains mots comme porca, jonc (cf. BOURC.-BOURC., ibid.). c) C [k] lat. transformé quant à la prononc. mais écrit c en fr. Phénomène de palatalisation. Pour ce phénomène et pour la chronol. relative des palatalisations, cf. G. STRAKA, R. Ling. rom., 1956, pp. 256-261, notamment le tableau en fin d'article. - Palatalisation de c [k] lat. devant yod aboutissant à [s] sourd écrit c. Ex. facia face. Palatalisation du IIe s. Rem. Lorsque [s] sourd, écrit c, se trouve en contact avec o, la lettre c porte la cédille : ç (ex. : arcione > arçon) pour éviter la confusion avec c prononcé [k] devant o. La cédille employée pour la 1e fois par Tory en 1530, adoptée par Montflory, reste peu employée jusqu'en 1542 où parut le Traicté du commun usage de l'écriture française de Loys Meigret dans lequel l'auteur déclare : „Pour nous oster donques de ceste confusion du c, l'ay advisé que les Hespaignols ont un ç crochou ou à queue, dont nous pourrons user devant toutes voyelles devant lesquelles nous usurpons le c en s.`` La cédille s'emploie régulièrement devant a, o, u à partir du Dialogue de l'ortographe de 1550 de Jacques Peletier du Mans. Le mot de cédille est attesté pour la 1e fois sous la forme cerille dans le Thésor de la langue française de NICOT 1606 (s.v. C). Pour plus de détails sur la cédille cf. BEAUL. t. 2 1927, pp. 25-43. - Palatalisation de c [k] lat. initial ou précédé d'une cons. devant e, i aboutissant à [s] sourd écrit c. Ex. : centu > cent; mercede > merci. Phénomène datant du IIIe s. B.- Orig. de la graphie cc double. - cc lat. vulg. [kk] résultant de l'assimilation d'une cons. implosive à la cons. explosive suivante [k]. Dans le cas, notamment de préf. tels que : ad > acc (ex. : accabler); ob > occ (ex. : occlure); sub > succ (ex. : succube). Les géminations expressives se multiplient dans le lat. vulg. Ainsi l'Appendix Probi corrige : draco non dracco. La simplification des cons. géménées [kk] > [k] se fait à partir du VIIe s. Elles apparaissent simplifiées dans les textes du XIe s. Mais à partir du XVe s. la tendance est à réintroduire partout les cons. doubles par réfection sav. (cf. BEAUL. t. 1 1927, p. 188 et 317). cc double pose le problème épineux et non résolu de l'emploi des cons. doubles. Pour la tentative de l'élaboration de certaines règles, cf. THIM. 1967. - kk grec à travers cc du lat. d'Église dans des mots tels que : ecclésiastique (lat. ecclesiasticus < gr. ekklesiastikos). - cc devant e, i (prononcé [ks]) dans des mots comme accident, occident, refaits à partir du XIVe s. sur le lat. C.- Orig. de la graphie ch. - ch [kh] lat. destiné à transcrire les mots grecs et dont l'aspiration tombe (kh > k) très tôt dans la prononc. pop. (cf. BOURC.-BOURC. 1967, § 110 rem.). Dès le lat. vulg. h peut disparaître dans la graphie. L'Appendix Probi relève cochia pour cochlea. On retrouve [ch] en fr. dans les mots sav. d'orig. gr. Au XIIe s. Guiot écrit crestien, cresme. Mais à partir de la fin du XVe s. h étymol. tend à se réintroduire partout et au XVIe s. R. Estienne écrit : „Cresme et mieulx chresme`` (cf. BEAUL. t. 1 1927, p. 66, 180 et 303). La présence de h étymol. dans les mots venus du gr. est un autre problème épineux de l'orth. fr. (cf. N. CATACH, J. GOLFAND, R. DENIUX, Orth. et lexicogr., Paris, Didier, t. 1, 1971, pp. 93-95). - c [k] lat. initial ou précédé d'une cons. devant a, aboutissant par palatalisation à [j] écrit ch. Ex. : capra > chèvre; *vacca > vache. Palatalisation la plus récente, datant du Ve s. puisqu'elle n'a pas eu lieu en a. prov. Elle ne s'est pas produite non plus en Normandie.

STAT. - Fréq. abs. littér. : 1 559. Fréq. rel. littér. : XIXe s. : a) 1 365, b) 897; XXe s. : a) 1 540, b) 4 058.